

Chère Christelle, tu as des connaissances de linguistique, moi pas. Aussi j'aimerais te faire part de quelques remarques, et j'espère que tu voudras bien m'aider à y voir clair.

1) Lorsque j'écris en patois, je fais beaucoup d'élisions. Pourquoi ? C'est parce que j'aimerais que le lecteur qui ne connaît pas le patois, prononce le texte comme mon grand-père m'a appris à le prononcer. Je me moque ainsi délibérément de ce que les linguistes appellent, je crois, la propreté de l'écriture. J'ai eu l'occasion de discuter de ce problème avec quelques linguistes. Mme Marie-Christine Hazaël-Massieux, Université de Provence, et M. Jean-Marie Marconot, CNRS de Montpellier, que j'ai rencontrés au Colloque franco-suisse de Belfort, 31 mai - 1<sup>er</sup> juin 1996, m'ont conseillé d'essayer d'être « propre » dans mon écriture. Monsieur Kristol (Neuchâtel) et Mme Liselotte Biedermann-Pasques, CNRS-INaLF, Paris III, (j'ai rencontré cette dernière au Colloque sur les langues régionales endogènes, tenu à Marcinelle les 27 et 28 septembre 1997) m'ont encouragé à continuer à utiliser des élisions, puisque cette façon de faire permet de mieux apprendre à parler correctement le patois.

2) En général, l'apostrophe remplace un « e » qu'on ne doit pas prononcer. Toutefois, dans ta phrase (5) I y' aî d'maindè d'allaie tçh'ri ènne salaidge, l'apostrophe remplace plutôt un « i » qu'on ne prononce pas. Pourquoi ? Si ta phrase avait été : Sa mère lui demande ..., je l'aurais traduite : Sai mère yi d'mainde ... .

Par ailleurs, il me semble que yi patois traduit aussi bien « lui » que « le lui », « la lui » ou « les lui ». Et parfois, devant une voyelle notamment, j'écris y' au lieu de yi, car le i disparaît dans la liaison avec la voyelle qui suit.

Exemples : Tu lui donneras quelque chose - T' yi bèy'rés âtche.

Voilà son sac, tu le lui donneras - Voili son sait, t' yi bèy'rés.

Elle a oublié sa clé, tu peux la lui rapporter - Èlle é rébiè sai çhè, t' yi peus r'poétchaie.

Ces fleurs, j'aimerais bien que tu les lui offres - Ces çhoés, i ainm'rôs bîn qu' t' y' eûffreuches.

3) Autre point important, l'accord des participes passés. Tu sais que les auteurs patois font un peu n'importe quoi à ce sujet. Cela provient du fait qu'ils ne savent peut-être pas très bien accorder les participes passés, en français. Je ne le leur reproche pas, car c'est souvent un véritable casse-tête !

Dans mon *Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants*, j'ai tenu à respecter les règles françaises d'accord. C'était évidemment pour ne pas trop bousculer les enfants, qui rencontrent tant de difficultés lorsqu'ils doivent écrire en français. J'espérais ainsi les aider dans l'apprentissage du français.

Cependant, je suis toujours gêné. En patois, et je crois avoir raison sur ce point, un participe passé se prononce toujours sous sa forme du masculin singulier. C'est sans importance lorsque le mot qui suit commence par une consonne. Mais si le mot qui suit commence par une voyelle, je crois qu'on ne fait jamais la liaison avec ce mot qui le suit.

Je n'ai jamais osé faire le pas et décréter (quel orgueil !!!, je crois qu'on m'en voudrait) qu'en patois, le participe passé était invariable. Mais au fait, un cercle d'étude du patois, après étude et mûre réflexion, ne serait-il pas habilité à prendre une décision ? Qu'en penses-tu ?

Quelques exemples :

L'arbre qu'il a coupé. La fleur qu'elle a coupée. (la prononciation du mot « coupé » est sensiblement différente)	L' aïbre qu' èl é copè. Lai çhoé qu' èlle é copè(e). (Prononciation identique ; le « è(e) » de copè(e) est <u>court.</u> )
Tu les a trouvés accroupis par terre. Tu l'as trouvé accroupi par terre. (Dans le premier cas, on fait souvent la liaison)	T' les é trovè(s) aiccreupis poi tiere. T' l' és trovè aiccreupi poi tiere. (Prononciation identique ; dans le 1 <sup>er</sup> cas, jamais de liaison entre trovè(s) et aiccreupis)
Ce couteau, je l'ai acheté à la Coopé. Ces souliers, je les ai achetés à la Coopé. (Dans le deuxième cas, on fait souvent la liaison)	Ci couté, i l' aî aitch'tè en lai Coopé. Ces soulaies, i les aî aitch'tè(s) en lai Coopé. (Prononciation identique ; dans le 2 <sup>ème</sup> cas, jamais de liaison entre aitch'tè(s) et en)

4) Un problème analogue se pose pour les adjectifs précédant un nom commençant par une voyelle. Mais ici, cela me paraît encore plus compliqué. C'est un problème d'hiatus. Comment faire, comment trouver une règle ? Gaston Brahier a toujours déclaré qu'en patois, il n'y a pas d'hiatus. Mais il n'a jamais voulu répondre à ma demande d'essayer de nous éclairer à ce sujet. Cela viendra peut-être !

<b>Exemples</b>	<b>Remarques concernant la prononciation</b>
Èlle é ìn bé l' afaint.	Je n'ai jamais entendu dire : Èlle é ìn bé afaint
Èls aint ène bèlle airmère.	On dit bèll airmère
Èlle è d' bés l' eûyes.	Je n'ai jamais entendu dire : Èlle é d' bés eûyes, avec une liaison entre le « s » et eûyes
Nôs ains vu d' bèlles imaîdges.	On dit bèll imaîdges, je n'ai jamais entendu dire : Nôs ains d' bèlles imaîdges, avec une liaison entre le « s » et imaîdges
Ç' ât ìn peut l' afaint.	Je n'ai jamais entendu dire : Ç' ât ìn peut afaint, avec une liaison entre le « t » et afaint
Ç' ât ène peut(e) aiffaire.	On fait la liaison entre le « t » et aiffaire
Ç' ât des peuts l' afaints.	Je n'ai jamais entendu dire : Ç' ât des peuts afaint, avec une liaison entre le « s » et afaints
È n' y é ran qu' des peut(es) otchies.	On fait la liaison entre le « t » et otchies
Nôs ains fait l' toué d' ìn grôs l' étaing.	Je n'ai jamais entendu dire : Nôs ains fait l' toué d' ìn grôs étaing, avec une liaison entre le « s » et étaing
È boit dains ène grôsse étçhéyatte.	On fait la liaison entre « ss » et étçhéyatte
Èl é des grôs l' atchayes.	Je n'ai jamais entendu dire : Èl é des grôs atchayes, avec une liaison entre le « s » et atchayes
Èl é des grôsses arayes.	On fait la liaison entre « ss » et arayes

Il semble qu'on pourrait énoncer la règle suivante :

Si un adjectif varie en forme du masculin au féminin (exemples : bé – belle, peut – peute, grôs – grôsse, on intercale « l' » entre l'adjectif qui précède le nom, si ce nom est au masculin singulier ou au masculin pluriel et s'il commence par une voyelle.

En revanche, si l'adjectif ne varie pas en forme du masculin au féminin, cette règle ne s'applique pas.

<b>Exemples</b>	<b>Remarques concernant la prononciation</b>
Ç' ât in poûere afaint.	On dit poûer afaint
I piains ç'te poûere Amélie.	On dit poûer Amélie
Ces poûeres oûejés n' saint p' laivoù nitchie.	On fait la liaison entre le « r » et oûejés
Les poûeres ôvrières sont sôles.	On fait la liaison entre le « r » et ôvrières

Il faudrait bien sûr approfondir les recherches, mais je n'en ai pas eu le temps.  
Qu'en penses-tu ? Merci d'y réfléchir et à bientôt.